

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum

Band: 102 (1988)

Heft: 2

Rubrik: 98e Assemblée générale à Sierre-Venthône les 3 et 4 juin 1989

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

98^e Assemblée générale à Sierre-Venthône les 3 et 4 juin 1989

Cette aimable réunion a compté plus de soixante participants; ils ont parcouru la Noble contrée sous les signes des armes de sa capitale, le soleil, et de la famille de Preux omniprésente, le lion.

C'est dans le manoir de Villa, à Sierre, bâti par l'importante race des Platea, parvenu à leurs descendants et héritiers, les Preux, que le comité a tenu sa matinale séance. L'après-midi, les héraldistes, leurs alliés et amis ont pris part à l'assemblée générale, tenue dans la vieille tour fortifiée de Venthône. L'ordre du jour s'est déroulé selon le rite classique: lecture du procès-verbal, des comptes 1988 et du budget 1989, rapport annuel présenté par le vice-président, élection du comité pour la période statutaire 1989-1992. Pour remplacer le président Louis Mühlemann décédé, le comité propose le secrétaire Gregor Brunner dont les solides qualités sont appréciées depuis longtemps. Elu à l'unanimité, il est très applaudi. M. Hans-Ulrich Kappeler est désigné pour lui succéder au poste de secrétaire, les contrôleurs sont également confirmés dans leur fonction. Il est ensuite parlé des déboires financiers provoqués par la mévente des *Rotelle milanesi* et le manque de solidarité de nos 359 membres suisses dont 78 seulement ont acheté un volume. Par bonheur, de généreux donateurs sollicités par nos secrétaire et caissier nous ont permis d'équilibrer notre situation financière.

L'enregistrement facultatif du blason des membres dans l'armorial de la société et ses conditions sont discutés par quelques membres. Les statuts révisés sont approuvés. La prochaine assemblée se tiendra les 16 et 17 juin 1990 à Altdorf.

Après cette séance administrative bien menée, la cohorte des héraldistes se rend au château d'Anchettes tout proche (Fig. 1). Cet édifice composite et plein de charme a appartenu aux nobles de Platea qui en étaient seigneurs depuis le milieu du XV^e siècle (Fig. 2); il a passé en bonne partie aux Preux par alliance en 1560



Fig. 1 Château d'Anchettes.



Fig. 2 Platea, plafond XVI^e s. (Anchettes).

(Fig. 3). La famille de Preux a conservé pieusement les apports de chaque génération, boiseries, meubles, portraits, etc. (Fig. 4 et 5). Cet ensemble harmonieux a été aimablement présenté par Mesdames et Messieurs de Preux aux visiteurs ravis de voir si belle demeure bien vivante. La chapelle familiale voisine, en réparation, conserve de beaux documents héraldiques.

Le banquet traditionnel se déroula dans la grande salle du château de Venthône (Fig. 6), presque trop petite pour les nombreux membres et les invités d'honneur. Une chaude animation règne à chaque table, stimulée par l'excellent vin des coteaux voisins.



Fig. 3 Guillaume Preux, Angeline de Platea 1577. Pierre de fourneau scellée dans le mur du manoir d'Anchettes.

Chacun suit avec intérêt les discours de MM. Tonossi, président de commune, et Masserey, président de la Bourgeoisie de Venthône.



Fig. 4 Décor héraldique du XVII^e s.; salle de justice, Anchettes, Platea, Kalbermatten, Groely.

Le lendemain, tous se retrouvèrent à la chapelle du Ringacker élevée en 1693 sur un ancien cimetière de pestiférés grâce aux dons de grands bourgeois de Loèche ou de prêtres originaires du lieu. Leur blason décore la frise baroque de stuc peuplée d'angelots qui soutient le plafond (Fig. 7), ou est taillé dans les boiseries du chœur (Fig. 8).



Fig. 5 Panneau funéraire à suspendre au cercueil; Preux.



Fig. 6 Venthône.



Fig. 7 Ringacker; Alexis Werra, chanoine de Sion.



Fig. 8 Gasner.

Loèche, une des deux villes capitales de l'ancien Valais des Sept Dizains (Fig. 9), contient de vieilles demeures intéressantes. Dans la maison Pfammatter autrefois Albertin, on a découvert des fresques armoriées du début du XVII^e, hélas dégradées (Fig. 10). La belle église Saint-Etienne, exacte réplique de la cathédrale de Sion, contient un beau retable offert en 1668 par le major Meschler, vendu au siècle passé par le curé et racheté à Berlin en 1932. On a découvert en 1982, enterrées parmi les ossements de l'ossuaire, 26 statues



Fig. 9 Armoiries de Loèche, XVI^e s.



Fig. 10 Anton Albertin, fresque 1609.



Fig. 11 Barthélémy Allet, Catherine Courten, 1580.

datant du moyen-âge, S. Michel, S. Maurice, S. Marguerite, une Pièta intactes; elles ont été replacées dans l'église.

L'assemblée générale s'est terminée dans la joie autour d'une bonne table, à Niouc, porte du Val d'Anniviers (Fig. 12). Les cartes de menu, dues au talent toujours vif de Gastone Cambin, restent très appréciées de collectionneurs. Les photos qui illustrent ce compte-rendu ont été prises par le Prof. Dr Jürg Bretscher.

Olivier Clottu



Fig. 12 Le banneret d'Anniviers soutenant l'écu des Sept Dizains.